

# COMMUNIQUÉ

automne 2024

## Rapport du président sortant de la CHLC

### Matthew Hinshaw (Alberta)



Le temps passe en un clin d'œil. Déjà une année s'est écoulée et nous sommes de retour à la case départ, savourant la réussite de notre réunion annuelle et planifiant l'année à venir. Collectivement, nous faisons partie d'une organisation plus mature et plus sage que l'an dernier, qui poursuit son parcours depuis maintenant 106 ans. J'ose

croire que les personnes qui se sont rendues à Montréal en 1918 pour assister à la première réunion de l'organisation qui est devenue la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada savaient qu'elles créaient quelque chose de spécial. J'ose aussi croire que les membres fondateurs éprouveraient une grande fierté s'il leur était possible de voir à quel point l'organisation a évolué au fil des ans et tout ce qu'elle a accompli. (En passant, selon les photos d'époque exposées lors de la dernière réunion annuelle, les membres fondateurs désapprouveraient certainement le fait que les délégués et déléguées de cette année ne portaient pas de chapeau haut de forme. Le Comité exécutif pourrait envisager de remédier à cette situation en vue de la réunion de l'an prochain!)

La réunion annuelle de 2024 est un exemple typique de réussite. En août dernier, nos hôtes fédéraux ont accueilli les délégués et déléguées à bras ouverts à Ottawa et nous ont fait vivre une semaine exceptionnelle dans la capitale nationale. Le comité d'accueil a organisé différentes activités au cours de la semaine, y compris des conférences livrées par des personnes exceptionnelles dans l'objectif, d'une part, de souhaiter la bienvenue aux délégués et déléguées, et d'autre part, de les stimuler dans le cadre de leur travail en matière de réforme du droit. Lors de la séance plénière d'ouverture, les délégués et déléguées ont reçu des salutations virtuelles de la part d'Arif Virani, ministre de la Justice et procureur

général du Canada. Claudette Commanda, chancelière de l'Université d'Ottawa, devait aussi prendre la parole lors de la séance plénière d'ouverture, mais il lui a été impossible de le faire pour des raisons personnelles. Lors du Séminaire à la mémoire d'Earl Fruchtmann, les délégués et déléguées ont eu l'occasion de participer à une discussion interactive avec la professeure Shauna Van Praagh, qui préside la Commission du droit du Canada.

Comme vous le constaterez à la lecture des rapports de Christine Badcock et de Craig Savage, la Section civile et la Section pénale ont toutes deux accompli beaucoup de travail significatif au cours de la semaine. Comme toujours, les délégués et déléguées ont non seulement effectué du travail concret, mais ont aussi participé aux différentes activités sociales organisées par le comité d'accueil. La participation à ces activités sociales facilite la création de liens entre les délégués et déléguées et favorise la collégialité qui fait la réputation de la CHLC. Cette collégialité entraîne quant à elle l'amélioration du produit final du travail des sections.

Lors de la réception Clark W. Dalton, c.r., tenue au magnifique Centre national des arts, les délégués et déléguées ont pu entendre Michael Sousa, sous-ministre adjoint principal du ministère de la Justice du Canada, Catherine Kane, juge de la Cour fédérale, et John D. Stefaniuk, c.r., alors président de l'Association du Barreau canadien. Les délégués et déléguées ont également levé un verre à la mémoire de Clark Dalton, c.r., collègue et camarade de longue date qui était responsable de la coordination de projets au sein de la CHLC, dont le décès inattendu est survenu en 2023.

Le traditionnel match de softball opposant l'Est et l'Ouest s'est déroulé le mercredi soir au Stade d'Ottawa, où il ne manquait qu'environ 10 300 spectateurs pour que le domicile des Titans soit rempli au maximum de sa capacité. Malgré la victoire de l'équipe de l'Est après une partie âprement disputée, l'équipe de l'Ouest n'est pas repartie les

mains vides, car Darcy McGovern, c.r., capitaine de l'équipe, a reçu le trophée du joueur le plus utile.

Le banquet de clôture a eu lieu le jeudi soir au Musée canadien de la nature, où les déléguées et délégués ont dégusté un excellent repas et ont eu le privilège d'entendre l'honorable Andromache Karakatsanis de la Cour suprême du Canada, qui a parlé de l'importance de l'accès à la justice. La CHLC a aussi profité de l'occasion pour rendre hommage à Peter Lown, c.r., et pour souligner son importante contribution à la réforme du droit au fil des ans. Darcy McGovern, c.r., a dressé un magnifique portrait de la carrière de Peter et a exprimé avec éloquence à quel point la CHLC regrettera son absence. Ce fut un véritable privilège pour moi de présider la dernière réunion annuelle de la CHLC en présence de Peter, et pour reprendre les mots de Darcy, nous sommes chanceux d'avoir pu compter sur sa direction, son mentorat et son amitié. Peter, merci d'avoir été un si bel exemple pour ceux et celles d'entre nous qui aspirent à suivre tes traces. Tu laisses derrière toi un héritage inestimable.

Comme Peter n'assumera plus la présidence du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes (CCÉGP), le Comité de révision des rôles de la CHLC avait le mandat d'établir un cadre de répartition des tâches et de déterminer à qui serait confiée la présidence du CCÉGP. Comme nous en avons fait l'annonce lors de la séance plénière de clôture, j'ai le plaisir de noter ici que Greg Blue, c.r., du British Columbia Law Institute, a accepté d'exercer ce rôle. Bien que Greg ait tout un défi à relever, j'ai la certitude que la CHLC est entre bonnes mains avec Greg à la tête du CCÉGP.

Un autre changement important est survenu au sein de l'équipe au cours de la dernière année; Pierre Daigneault a commencé à assumer les fonctions liées à la direction exécutive et à l'administration en janvier 2024. Pierre a fait profiter la CHLC de la richesse de son expérience et de ses connaissances, et sa contribution à la gestion des activités quotidiennes de l'organisation et à la préparation de la réunion annuelle a été inestimable. Comme Michelle Lemieux Wilkinson a repris les rênes de la direction exécutive et de l'administration le 1<sup>er</sup> octobre 2024, j'aimerais profiter

de l'occasion pour remercier Pierre pour son dévouement et son professionnalisme pendant son mandat de neuf mois.

Ce fut un véritable honneur de présider la CHLC au cours de la dernière année. Ces 12 mois ont été ponctués d'événements et de défis, y compris l'embauche d'une nouvelle personne à la tête de la direction exécutive et de l'administration, la planification et la tenue de la toute première réunion annuelle en personne à laquelle il était possible de participer à distance, l'avancement des travaux visant à améliorer la diversité et l'inclusion, l'élaboration d'un cadre objectif destiné à faciliter la révision des cotisations annuelles et le soutien des travaux du Comité de révision des rôles visant à apporter un changement générationnel au sein de la structure et de la direction du CCÉGP. Évidemment, rien de tout cela n'aurait été possible sans le dévouement et le travail acharné des membres du Comité exécutif, du Comité du budget et des finances, du Comité sur la diversité et l'inclusion, et du Comité de révision des rôles. Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont consacré du temps et de l'énergie aux travaux de ces comités au cours de la dernière année. Ce fut un privilège d'avoir l'occasion de travailler à vos côtés pour assurer la longévité et la vitalité à long terme de la CHLC.

J'aimerais également remercier sincèrement tous les gens qui ont participé aux travaux de la CHLC au cours des 12 derniers mois. Que vous soyez représentant ou représentante d'administration, délégué ou déléguée, ou membre d'un groupe de travail ou d'un comité, votre soutien et votre participation continus suscitent beaucoup de reconnaissance. Rien de ce que la CHLC a accompli depuis un an, et de ce qu'elle accomplira sans doute, ne serait possible sans vous.

En terminant, c'est un réel plaisir pour moi de passer le relais de la présidence à Maria Markatos. Au cours de la dernière année, j'ai eu le privilège de travailler en étroite collaboration avec Maria, qui était titulaire de la vice-présidence. J'ai donc la certitude que la CHLC est entre d'excellentes mains. Maria, si je peux me permettre de te donner un conseil, sache que 12 mois, ça passe extrêmement vite; je dirais même en un clin d'œil.



*Réception Clark W. Dalton, c.r., de 2024 – Centre national des arts*

### **Documents de la réunion annuelle de 2024**

Visitez notre [page Web de la réunion annuelle de 2024](#) pour consulter les rapports, lois uniformes, résolutions, procès-verbaux et autres documents découlant de la réunion qui s'est tenue à Ottawa en août dernier.

## La réunion annuelle de 2025 de la CHLC : à Halifax, en Nouvelle-Écosse

Joignez-vous à nous pour la réunion annuelle de 2025, qui se tiendra dans le magnifique centre-ville d'Halifax, du dimanche 10 août au jeudi 14 août.

Inscrivez ces dates à votre calendrier! Plus de renseignements à venir dans le *Communiqué* du printemps 2025.



*Nota : Seules les personnes invitées aux réunions annuelles de la CHLC peuvent y participer.*



**Président de la  
Section pénale  
pour 2023-2024**

**Craig Savage  
(Manitoba)**

Ce fut un honneur pour moi de présider la réunion de la Section pénale qui s'est tenue l'été dernier à Ottawa. La Section pénale a connu une semaine de réunions très productives, avec 37 délégués et déléguées provenant de 12 gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour prendre part aux discussions.

La Section pénale a examiné 28 résolutions portant sur divers aspects de la justice pénale, dont la recommandation de criminaliser la distribution non consentie d'images hypertruquées à caractère sexuel. À la lumière d'une discussion très stimulante, 23 résolutions ont été adoptées dans plusieurs domaines, y compris de possibles modifications visant à restreindre la tenue des enquêtes préliminaires dans le cas des infractions sexuelles commises envers des enfants et à autoriser les forces de l'ordre à enquêter sur les crimes impliquant la cryptomonnaie et d'autres actifs numériques.

Au cours de la semaine, un nouveau groupe de travail a été créé dans l'objectif d'examiner les restrictions concernant la publication du nom des personnes accusées. La Section pénale a également reçu le rapport final du groupe de travail sur l'article 490 du *Code criminel* (détention des choses saisies). De plus, elle a reçu les rapports d'étape de quatre autres groupes de travail sur :

- l'article 672.26 et ses articles connexes du *Code criminel*;
- le traitement des animaux dans le *Code criminel*;
- les articles 278.1 à 278.94 du *Code criminel* (dispositions sur les dossiers);
- les exemptions législatives aux peines d'emprisonnement minimales obligatoires.

Par ailleurs, cette année, dans le cadre du Séminaire à la mémoire d'Earl Fruchtmann, Shauna Van Praagh a fait une présentation à la Section pénale et à la Section civile. M<sup>me</sup> Van Praagh est présidente de la Commission du droit du Canada, laquelle, après une pause de 17 ans, fait à nouveau partie des organismes indépendants de réforme du droit de tout le pays.

Au terme d'une semaine des plus fructueuses, j'ai terminé mon mandat à la présidence de la Section pénale en souhaitant la bienvenue au président entrant, Andrew Davis. Andrew a accompli un travail incroyable en tant que

représentant de la Saskatchewan, et il en fera certainement de même à titre de président de la réunion de la Section pénale de 2025, à Halifax.

Je remercie Aleksander Godlewski, qui m'a apporté une aide inestimable comme secrétaire de la Section pénale et qui a travaillé d'arrache-pied pour s'assurer que les nombreuses pièces du casse-tête s'imbriquent parfaitement en vue de la

réunion. Enfin, je tiens aussi à remercier le président de la CHLC de 2023-2024, Matthew Hinshaw, ainsi que les membres du Comité directeur de la Section pénale. Ça a été un travail d'équipe remarquable. J'ai hâte de revoir tout le monde l'année prochaine!



## Présidente de la Section civile pour 2023-2024

### Christine Badcock (Yukon)

La 106<sup>e</sup> réunion annuelle de la Section civile, qui s'est déroulée à Ottawa, a rassemblé des représentantes et représentants des ministères de la Justice du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires, du milieu universitaire et d'organismes de réforme du droit. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir M<sup>me</sup> Lisa Jacobs, présidente du comité exécutif de la Uniform Law Commission (ULC) des États-Unis.

Lors de la réunion annuelle, la Section civile a adopté un nouveau *Guide à l'élaboration des lois et règlements uniformes*, qui est annexé aux *Conventions de rédaction* que la Section civile a adoptées l'an dernier. Nous tenons à remercier le professeur John Mark Keyes et son équipe, composée de membres de services de rédaction législative de partout au pays, pour la préparation de ce guide. La Section civile a aussi approuvé les modifications des *Principes pour la rédaction des lois uniformes donnant force de loi à une convention internationale* afin d'en assurer la cohérence avec les *Conventions de rédaction* et le nouveau guide.

La Section a également reçu des rapports sur l'avancement des projets en cours concernant entre autres les ententes de confidentialité, les coentreprises et les organismes de bienfaisance. La Section a donné des instructions aux groupes travaillant sur ces projets et espère recevoir d'autres mises à jour lors de la prochaine réunion annuelle, qui se tiendra en août 2025.

En outre, la Section a reçu des rapports initiaux de groupes de travail sur les recours collectifs, les paiements en espèces, l'exécution des jugements étrangers et le traitement des animaux (un projet mené conjointement avec la Section pénale de la CHLC).

La Section a adopté une nouvelle politique préparée par le Sous-comité des règles de procédure et des politiques du Comité directeur. La *Politique sur les rapports présentés lors de la réunion annuelle de la Section civile* vise à fournir des indications aux groupes de travail préparant des rapports à

l'intention de la Section. On espère que les déléguées et délégués qui participent à la réunion annuelle seront en mesure d'examiner plus efficacement les recommandations et les enjeux énoncés dans les rapports grâce à l'uniformité accrue des rapports et à la formulation claire des points de décision. Nous remercions le sous-comité pour tout le travail qu'il a effectué afin de préparer les politiques au cours des dernières années.

La Section a reçu un rapport du CCÉGP qui décrit le cycle de travail du CCÉGP et désigne les projets en cours et ceux qui pourraient être réalisés à l'avenir. Nous remercions infiniment Peter Lown, c.r., qui quitte ses fonctions, pour le travail qu'il a accompli pendant de nombreuses années à titre de président du CCÉGP; il nous manquera. Le CCÉGP a désigné Greg Blue, c.r., comme nouveau président du CCÉGP. La Section souhaite la bienvenue à Greg, un collaborateur de longue date de la CHLC.



Peter Lown, c.r.

Je suis ravie d'avoir assumé la présidence de la Section civile au cours des deux dernières années. J'aimerais remercier les membres du Comité exécutif, les représentantes et représentants des administrations et les membres des groupes de travail pour leur engagement continu envers la CHLC. Je tiens également à remercier Peter Lown, c.r., Christina Croteau, coordonnatrice de projets et de recherches juridiques, et Valérie Simard, présidente sortante de la Section civile, pour l'aide qu'il et elles ont apportée au cours de la dernière année. Enfin, je suis ravie de souhaiter la bienvenue à Tyler Nyvall, représentant d'administration de la Colombie-Britannique, à titre de nouveau président de la Section civile.



## Rapport de la présidente

### Maria Markatos (Saskatchewan)

Suivre les traces de Matthew Hinshaw et des autres excellentes présidentes et excellents présidents de la CHLC ne sera pas une mince affaire, mais je suis prête à relever ce défi. Je suis honorée d'assumer la présidence de la CHLC en 2024-2025.

Pour l'année à venir, j'ai la chance de pouvoir compter sur un Comité exécutif composé de représentantes et représentants de partout au pays et des deux sections. La contribution en temps de ces personnes et l'expertise qu'elles apportent collectivement sont essentielles à la réussite d'une organisation comme la nôtre. Le Comité exécutif est composé de Chloé Rousselle (Canada, vice-présidente), Matthew Hinshaw (Alberta, président sortant), Andrew Davis (Saskatchewan, président de la Section pénale), Tyler Nyvall (Colombie-Britannique, président de la Section civile), Greg Blue, c.r., (Colombie-Britannique, président du CCÉGP), Christine Badcock (Yukon), Sarah Dafoe (Alberta), Manon Dostie (Canada), Aleksander Godlewski (Canada), Laura Pitcairn (Canada) et Elizabeth Strange (Nouveau-Brunswick).

Cette année, les membres du Comité exécutif continueront d'examiner des documents d'orientation, d'étudier la question d'une politique de conservation des dossiers et d'envisager la possibilité de numériser des documents d'archive de la CHLC. Le Comité exécutif s'est aussi engagé à revoir annuellement le format de la réunion annuelle. Lors de la dernière réunion annuelle, nous avons tenté quelque chose de nouveau, à savoir une formule hybride limitée pour les séances conjointes et les réunions de la Section civile. Ce format a permis à des déléguées et délégués et à des observatrices et observateurs de se connecter et de suivre la réunion, peu importe où ils se trouvaient au pays. Lorsque nous examinerons les points forts et les points faibles du format hybride, nous tiendrons compte des problèmes techniques rencontrés, du nombre de participantes et participants ainsi que de leur capacité à apporter une contribution significative et, bien sûr, du coût. Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet du format hybride, veuillez communiquer avec moi.

Nous redoublerons également d'efforts pour renforcer nos relations avec nos collègues des États-Unis. Lisa Jacobs, présidente du Comité exécutif de la Uniform Law Commission des États-Unis, a assisté à notre réunion

annuelle, et comme moi, elle souhaite raviver notre relation de travail.

Comme je l'ai mentionné lors de la séance plénière de clôture, le travail de la CHLC consiste essentiellement à promouvoir l'uniformité entre les administrations canadiennes, à assurer la cohérence et la prévisibilité du droit pour la population canadienne, et à résoudre les questions juridiques d'intérêt national qui ont une incidence sur toute la population. Les initiatives de réforme du droit sont plus importantes que jamais compte tenu de la mobilité croissante des Canadiennes et Canadiens et des progrès technologiques constants, tant dans le monde du travail que dans la vie quotidienne. La Section pénale et la Section civile travaillent toutes deux sur des projets d'actualité qui procureront certainement des avantages à toute la population canadienne.

Depuis d'innombrables années, la CHLC a pu compter sur les conseils de Peter Lown, c.r., à titre de président du CCÉGP et du Comité international. Peter a gentiment accepté de demeurer au sein du Comité international, et Greg Blue, c.r., du British Columbia Law Institute, assume désormais la présidence du CCÉGP. Greg est un ami et collaborateur de longue date de la CHLC, et je suis convaincue qu'il s'appropriera ce poste.

J'aimerais remercier notre directeur et administrateur exécutif sortant, Pierre Daigneault, pour l'efficacité et le pragmatisme dont il a fait preuve pendant son mandat à la CHLC, et j'aimerais souhaiter la bienvenue à Michelle Lemieux Wilkinson, qui a réintégré ses fonctions de directrice et administratrice exécutive le 1<sup>er</sup> octobre 2024. Le Comité exécutif a la chance de compter sur le soutien de Michelle et de Christina Croteau, coordonnatrice de projets et de recherches juridiques.

J'aimerais également souligner la contribution des représentantes et représentants des administrations ainsi que des déléguées et délégués et des groupes de travail pour leur dévouement en vue d'améliorer le paysage législatif du Canada. J'envisage les prochains mois avec optimisme et je suis impatiente de revoir chacune et chacun d'entre vous à Halifax.



Équipe de l'Est – gagnants du match annuel de softball 2024  
Est contre Ouest

## La CHLC présente ses nouveaux membres exécutifs pour 2024-2025



### Chloé Rousselle, vice-présidente

Chloé a été procureure au Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec pendant plusieurs années avant de se joindre au ministère de la Justice du Canada, d'abord à la Section de la politique en matière de droit pénal, puis à la Section de la législation.

En plus d'être déléguée depuis 2017, Chloé a joué divers rôles au sein de la CHLC. En particulier, à la Section pénale, elle a agi comme représentante d'administration pour la délégation du Québec en 2019 et comme présidente en 2021. Elle a aussi présidé les travaux du groupe de travail chargé d'examiner la portée du mandat de la Section pénale, dont les recommandations ont pleinement été mises en œuvre en 2022.



### Andrew Davis, président de la Section pénale

Andrew Davis est né dans le Sud du Missouri et a grandi aux États-Unis, au Canada et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Après avoir étudié à l'Université de Regina et à l'Université Laval, Andrew a obtenu un diplôme de baccalauréat ès arts avec une majeure en français et en économie de l'Université de Regina en 2006. Titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université Dalhousie depuis 2010, Andrew a travaillé toute sa carrière au Service des poursuites pénales de la Saskatchewan à titre de procureur de la Couronne, d'avocat d'appel et de directeur des appels.

En plus d'exercer des fonctions dans le domaine des litiges et de la gestion, Andrew participe à des travaux relatifs à la formation juridique continue pour les procureurs et les procureures, ainsi qu'en élaboration des politiques. Andrew représente la Saskatchewan à la Section pénale de la CHLC depuis 2017 et y est représentant d'administration de la Saskatchewan depuis 2019. Ce membre du comité de direction de la Saskatchewan Crown Attorneys Association fait également du bénévolat auprès de différents organismes communautaires. Andrew habite à Regina avec son épouse et ses trois enfants.

### Tyler Nyvall, président de la Section civile

Tyler Nyvall est le représentant d'administration de la Section civile de la Colombie-Britannique auprès de la CHLC depuis 2021. Tyler a déjà dirigé le Comité des communications et a fait partie de plusieurs groupes de travail. Il est actuellement membre du Comité exécutif, du Comité du budget et des finances, et du CCÉGP.

Tyler est conseiller juridique au sein de la division des politiques civiles et pénales, direction générale des services de justice, du ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique depuis 2005.



### Michelle Lemieux Wilkinson, Directrice et administratrice exécutive

Le Comité exécutif a le plaisir d'accueillir à nouveau Michelle Lemieux Wilkinson en tant que directrice exécutive et administratrice à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024. Michelle avait occupé ce poste d'août 2022 à décembre 2023. Elle est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université d'Ottawa et arrive à la CHLC avec plus de deux décennies d'expérience en matière de leadership, de gestion et d'administration, la plupart du temps dans le secteur à but non lucratif auprès d'organisations d'avocats et de médecins.

Michelle est parfaitement bilingue et s'enorgueillit d'être organisée, efficace, réactive et communicative. Fière d'être mère, belle-mère et grand-mère, elle vit dans la région d'Ottawa avec son mari, Pat, et son chiot goldendoodle, Murphy.